

Julie Trochon-Dieudonné au service de votre santé

Arrivée en octobre 2020 au poste de coordinatrice santé, Julie Trochon-Dieudonné pilote les dispositifs locaux de prévention et d'accès aux soins. Nous l'avons rencontré afin d'en savoir plus sur son action au quotidien.



Arrivée en octobre 2020 au poste de coordinatrice santé, Julie Trochon-Dieudonné pilote les dispositifs locaux de prévention et d'accès aux soins. Nous l'avons rencontré afin d'en savoir plus sur son action au quotidien.

Infoloup : Quelles sont les missions attachées à votre fonction ?

Julie Trochon-Dieudonné : Mon premier objectif est d'établir un diagnostic précis des ressources et besoins sanitaires à Chanteloup-les-Vignes. À cette fin, je travaille avec de très nombreux partenaires locaux : les professions libérales (médecins, infirmiers, sages-femmes), les services médicaux et sociaux, les hôpitaux de proximité et les associations pour identifier les projets les mieux adaptés au profil de notre commune. Par ailleurs, mon poste répond également à une volonté de la municipalité de co-construire les projets locaux de santé avec le service des sports, le pôle seniors ou encore le pôle action sociale du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

I. : Quels sont les projets en cours de préparation sur le volet santé ?

J.T-D : Nous travaillons à la création de nouveaux lieux comme le Pôle Santé de la future Cité éducative Simone Veil. Cet espace d'écoute aura pour vocation de faciliter l'accès à la prévention et aux soins pour les enfants, les adolescents et les familles. Ces dernières y trouveront notamment des interlocuteurs qualifiés qui pourront répondre à leurs questions, en toute confidentialité. Le projet de maison de santé de Chanteloup-les-Vignes mobilise également une grande partie de notre temps de travail. Et pour cause ! Sa construction, à l'horizon 2025, permettra d'attirer de nouveaux des praticiens de santé et d'améliorer considérablement l'offre de soins à l'échelle locale. Nous travaillons enfin à l'édition d'un Contrat Local de Santé dont les signataires principaux seront : la Ville, l'ARS, la préfecture et, nous l'espérons, la CPAM et l'Éducation Nationale. Grâce à ce CLS, nous capterons de nouveaux moyens pour réduire les inégalités face à la santé.

I. : Quels sont les enjeux de santé pour la population chantelouvaïse ?

J.T-D : À Chanteloup-les-Vignes, la population est essentiellement jeune (26% de la population a moins de 14 ans) mais il y a un taux de vieillissement important. Entre 2010 et 2015, nous avons enregistré une augmentation de 32% du taux de personnes âgées de plus de 60 ans. L'un des enjeux prioritaires est donc de préparer les acteurs locaux à un vieillissement massif de la population. Des actions sont

d'ores et déjà mises en place pour aider au bien vieillir comme les « ateliers équilibre ». Elles seront bien évidemment maintenues mais également renforcées par d'autres programmes. L'autre enjeu restant est celui de l'information. Pour soigner et prévenir, il faut non seulement avoir accès à la médecine mais surtout être informé en amont afin d'éviter l'apparition de pathologies.

I. : Votre arrivée à Chanteloup-les-Vignes est encore récente. Avez-vous déjà eu le temps de mettre en place des actions de santé ?

J.T-D : Nous avons mis sur pied des campagnes de dépistage à la COVID-19 en novembre, en décembre et en janvier avec la participation de l'ARS, de la Pharmacie Principale et des cabinets d'infirmiers. L'avantage de proposer des tests antigéniques est de pouvoir accompagner le patient sur place puisqu'il suffit de 20 minutes après les prélèvements pour connaître le résultat. S'il est positif, nous pouvons expliquer à la personne comment s'isoler, surveiller son état de santé, etc. Nous lançons alors le traçage de contact auprès de la CPAM et invitons le patient à prévenir son médecin traitant.

I. : Quel regard portez-vous sur votre métier ?

J.T-D : L'objectif de ma mission ne consiste pas en des opérations « coups de poing », c'est un travail de fond pour faire changer les comportements et améliorer la prise en charge des personnes malades. Dans le cas des maladies invisibles (comme le diabète, première affection de longue durée sur la commune), la sensibilisation est primordiale pour éviter la maladie ou son aggravation. C'est un travail d'endurance mais il est absolument nécessaire, surtout par les temps qui courent !